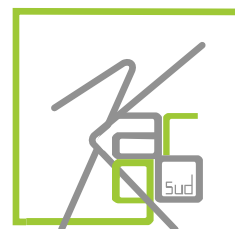


# Commune de Poigny-la-Forêt (78)



ARCHITECTURE, URBANISME & PAYSAGE

*Etat des lieux patrimonial – Mars 2009*

## **NOTE DE SYNTHÈSE**

**PARC NATUREL REGIONAL DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE**



NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

Cet *Etat des lieux patrimonial* a été commandité  
par le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse  
et réalisé en collaboration avec le Service régional de l'Inventaire



NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

A l'occasion de la révision de la charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, a été proposé un élargissement de son territoire par la Région Ile-de-France. C'est pour mieux connaître les nouvelles communes impétrantes et leurs caractéristiques patrimoniales que ce travail a été lancé. Rappelons que le Syndicat mixte du Parc est tenu de prouver aux instances nationales qui renouvelleront son label la cohérence territoriale et patrimoniale de ce nouveau périmètre et de faire preuve de la richesse du patrimoine culturel qui le constitue.

Compte tenu des délais contraints et de l'agrandissement significatif du territoire, il n'a pas été possible de lancer un inventaire du patrimoine, démarche très précise de connaissance, d'analyse et de catégorisation du patrimoine bâti qui demande beaucoup de temps (2 à 3 ans par commune habituellement).

Voilà pourquoi a été commandé un *Etat des lieux patrimonial*, une analyse plus rapide des éléments bâtis, selon une méthodologie élaborée avec le Service régional de l'Inventaire.

Quelques précautions doivent être précisées concernant cette méthode et le résultat obtenu. Il est important de redire que le travail réalisé ne constitue en aucun cas un inventaire mais un *diagnostic patrimonial* compte tenu de la masse à étudier dans le délai imparti. Le travail d'analyse et de classement tient plus de l'impression que de l'étude car il ne s'est pas fait avec un recul suffisant. Voilà pourquoi la catégorisation n'a peut-être pas toujours été très précise et le manque de temps n'a pas permis la réflexion, ni le réajustement des données saisies sur le terrain. Par ailleurs, le repérage a été réalisé selon des catégories typologiques envisagées a priori : il n'a pas été possible de les affiner en fonction des terrains visités.

Il n'en reste pas moins que le résultat permet une analyse globale de l'intérêt patrimonial des communes visitées, analyse fondée sur des données précises.

Enfin, l'appel d'offres ayant été lancé le 9 juin 2008, l'étude n'a porté que sur les 37 communes ayant fait vœu, à cette date, de participer aux travaux préparatoires de la charte par délibération. Il s'agit de :

<u>21 communes des Yvelines</u> BAZOUCHES-SUR-GUYONNE GALLUIS GAMBAIS GAMBAISEUIL GROSROUVRE HERMERAY JOUARS-PONTCHARTRAIN LA BOISSIERE-ECOLE LA HAUTEVILLE LA QUEUE-LES-YVELINES LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE LES BREVIAIRES	<u>et de 16 communes de l'Essonne</u> ANGERVILLIERS BOULLAY-LES-TROUX BRIIS-SOUS-FORGES COURSON-MONTELOUP FONTENAY-LES-BRIIS FORGES-LES-BAINS GIF-SUR-YVETTE GOMETZ-LA-VILLE JANVRY LES MOLIERES LE VAL-SAINT-GERMAIN LIMOURS
--	---

NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE

LES ESSARTS-LE-ROI LES MESNULS LE PERRAY-EN-YVELINES MAREIL LE GUYON MERE POIGNY-LA-FORET RAIZEUX SAINT-LEGER-EN-YVELINES SAINT-REMY-L'HONORE	PECQUEUSE SAINT-CYR-SOUS-DOURDAN SAINT-JEAN-DE-BEAUREGARD VAUGRIGNEUSE
---	---

Les communes de Rambouillet et de Montfort-L'Amaury n'ont pas fait non plus partie de ce recensement, étant déjà -du fait de leur classement en ZPPAUP - très documentées en matière patrimoniale.

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

**FORME DES DOSSIERS REALISES**

Pour chacune de ces communes étudiées, a été réalisé par le cabinet KARGO une *Note de synthèse* consistant en un rapport sur la commune, accompagnée de fiches décrivant chaque élément bâti relevé. Celles-ci sont regroupées dans un CD. Une base de données, intégrée dans le SIG du Parc, regroupe toutes ces données et permet une cartographie interactive des éléments repérés.

En outre, une *Synthèse générale* reprend les grandes caractéristiques du territoire dans son entier et propose des recommandations.

Une *Note historique préparatoire* a par ailleurs été réalisée par le Parc naturel régional et le Service régional de l'Inventaire pour chacune des communes étudiées.

Afin d'appliquer au quotidien sa politique de protection de la nature, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse demande que tous les rapports qu'il commande soient édités en recto verso.

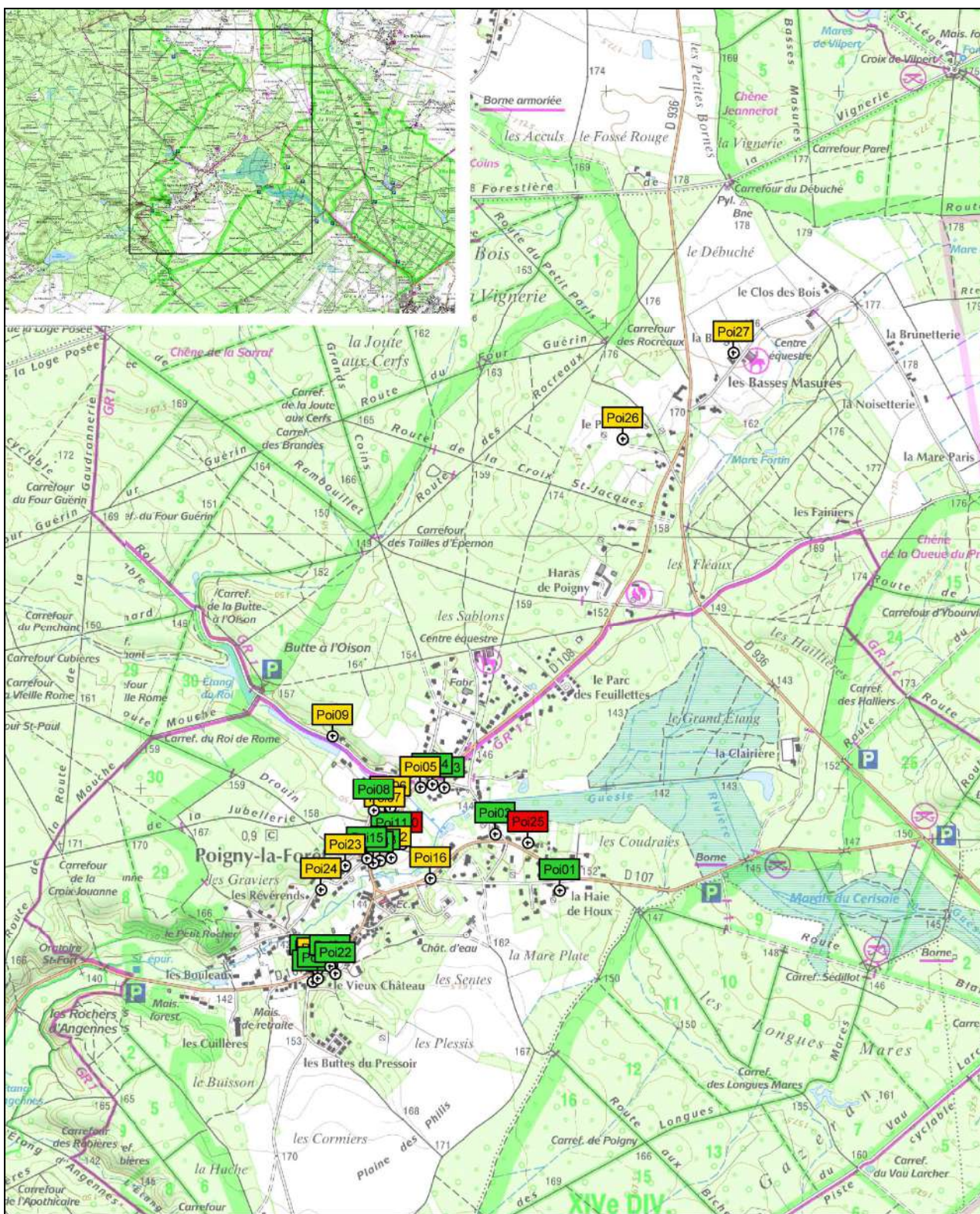
NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE

<b>COMMUNE DE</b>			<b>DEPARTEMENT</b>	
<b>POIGNY-LA-FORET</b>			<b>YVELINES</b>	<b>ESSONNE</b>
<b>DEGRE D'INTERET</b>			<b>STRUCTURE TRADITIONNELLE</b>	
Exceptionnel			Village de clairière	
Remarquable	Intéressant	Lisible	Pas lisible	
<b>INTERET</b>				
Architectural	Morphologique	Paysager	Pittoresque	Historique
<b>TYPLOGIES DOMINANTES</b>				
Maisons rurales	Fermes	Maisons de notable		
<b>PARTICULARITE</b>				
<b>DOCUMENT D'URBANISME</b>				
PLU	Pos	Carte communale		



Localisation de Poigny-la-Forêt par rapport au PNR et aux autres communes favorables à leur rattachement – Kargo 2008

NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE



Parc Naturel Régional de la Haute-Vallée-de-Chevreuse      Etat des lieux patrimonial - 2008

**POIGNY-LA-FORET (78)**  
ELEMENTS BATIS REPERES ET DEGRES D'INTERET PATRIMONIAL

- Patrimoine bâti exceptionnel
- Patrimoine bâti remarquable
- Patrimoine bâti intéressant

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

## NOTE DE SYNTHÈSE

### A – AUJOURD'HUI LE VILLAGE

#### 1 - La forme urbaine du village

La commune de Poigny-la-Forêt, « perdue » au milieu du massif boisé de la forêt de Rambouillet, se trouve en un site remarquable, gorgé d'eau, en clairière, en contrebas du vallon de la Guesle. De nombreux étangs, mares et marais parsèment son territoire entrecoupé d'allées forestières aux carrefours marqués de croix.



La commune est traversée par un grand triangle de voies d'importance locale, à l'angle sud-ouest duquel s'étire le village :

- A l'est l'actuelle D936 reliant Saint-Léger-en-Yvelines (et plus haut Monfort-l'Amaury) à Rambouillet ;
- Au sud l'actuelle D107, parallèle à la Guesle, traversant les différents hameaux d'Hermeray pour rejoindre Epernon (ainsi reliée à Monfort via Poigny et Saint-Léger) ;
- A l'ouest l'actuelle D108 qui relie les deux voies précédentes.

Le triangle des routes leur permet d'éviter le « grand étang », vaste marais formé par la Guesle à cet endroit.

Comme dans plusieurs autres villages et bourgs du secteur d'étude en Yvelines et en Essonne, église, mairie et centre villageois sont dissociés. Le village s'articule en plusieurs petits « centres » ayant chacun une identité paysagère et urbaine bien marquée.

La commune comporte également deux hameaux éloignés du centre villageois, le Petit Paris et les Basses mesures, composés de maisons rurales et de fermes (la Bergerie devenue centre équestre, la Noissetterie, la Brunetterie, etc.) disséminées dans la forêt.



**NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE**



La forme du village de Poigny est caractéristique des villages de forêt : étirées le long des voies ou légèrement à l'écart en forêt, les maisons ne constituent pas un véritable « centre » massé autour de l'église par exemple, telle que l'image d'Epinal a pu la graver dans l'esprit. Poigny n'étant pas un cas isolé, on peut ainsi observer combien cette image du village rural centré autour de son clocher n'est qu'une vue de l'esprit.

Une politique patrimoniale, même s'il existe des constantes, doit s'adapter aux différentes situations urbaines rencontrées, en s'appuyant sur une lecture fine du territoire.

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

## 2 - Caractéristiques paysagères

De façon générale, la commune est très plantée et arborée, en continuité de la forêt et des bois du vallon, boisements très présents dans tous les horizons. Néanmoins, les jardins se différencient des bois environnant par une plus grande diversité d'espèces, de formes et de hauteurs d'arbres et d'arbustes. Cette distinction subtile mais sensible est intéressante à noter d'un point de vue paysager.

Une impression générale de luxuriance se dégage de l'ensemble du village, non seulement par le fait des jardins débordant des murs et de l'horizon boisé, mais également des bords de voie fortement plantés de végétation sauvage ou d'agrément : herbes, graminées, fougères, orties et reine-des-prés, buissons, iris, haies et charmilles bordent les voies et rappellent sans cesse l'omniprésence de la forêt dont le village n'est qu'une clairière. Peu de trottoirs ne sont pas enherbés.



NOTE DE SYNTHESE COMMUNALE



Les espaces les plus ouverts, légèrement en hauteur, se trouvent vers l'église, une grande et belle ferme (remarquable) ayant autour d'elle des prés défrichés et offrant un peu plus de profondeur de champ de vision. C'est par ailleurs cette « ouverture » qui caractérise en grande partie cette partie du village et qui nous semble importante à préserver en cet endroit. Rapidement le paysage se rapproche ensuite de celui du sous-bois ou du fond de vallon boisé.

La place de l'église est avec régularité et de façon traditionnelle plantée de tilleuls.

Au contraire des paysages de plateaux très ouverts, avec des secteurs bâtis très identifiables notamment parce qu'ils forment des bosquets d'arbres et de verdure dans les champs, le village de forêt est un paysage de couverts, de frondaisons, de sous-bois aux constructions assez disséminées, ne permettant pas d'avoir une idée très précise et définie du village.

Les murs de clôture prennent ainsi ici d'autant plus d'importance qu'ils permettent d'identifier les limites d'un cadre bâti diffus et comme « dissimulé ». On a pu en observer de beaux exemples, avec leurs enduits anciens laissant transparaître une maçonnerie de grès et les chaperons couverts de tuiles. Mais ils sont néanmoins moins nombreux et moins prégnants que dans un paysage de plaine, la charmille ou, plus trivialement, la haie de tuyas étant un élément fort de délimitation des parcelles.



NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

### 3 – Familles architecturales dominantes et ensembles intéressants

Sur les 27 éléments repérés dans l'ensemble de la commune de Poigny-la-Forêt, nous avons pu identifier trois familles architecturales dominantes :

- la maison rurale (19 maisons repérées),
- la ferme (3 repérées)
- la maison de notable (3 repérées)

C'est dire le caractère rural du bourg, puisque la quasi-totalité des maisons repérées est constituée de bâtiments ruraux. Les maisons de notable s'intègrent dans ce paysage rural comme des maisons bourgeoises. Il n'y a pas de villas ou de pavillons du XIX<sup>ème</sup> siècle ou du début du XX<sup>ème</sup> siècle : le village n'a commencé à changer qu'avec l'arrivée récente du pavillonnaire et des lotissements.

Dans le village se trouvent auberge et hôtel, implantations propres à un lieu de passage important.



Le petit patrimoine rural n'est par contre pas représenté. Ni puits, ni pompe, ni hangar n'ont été vus et relevés, mise à part une pompe à eau située dans une cour de ferme. De la même manière que pour les murs de clôture, le bâti secondaire d'origine rurale n'a pas une forte présence dans le village, même si quelques éléments intéressants ont pu être observés.

Plusieurs ensembles remarquables et intéressants ont été identifiés dans le village :

- L'ensemble proche de l'église composé de deux parties : l'église et ses alentours (maison de notable remarquable et maisons rurales) et la ferme Poi10 (exceptionnelle) et ses alentours (maison rurale remarquable et intéressantes). Les deux ensembles, entre prés et forêt présente un paysage urbain remarquable ;
- L'ensemble du petit hameau du Vieux château, petite rue bordée de maisons rurales avec leurs cours et leurs jardins ainsi qu'une belle maison de notable (Poi18, remarquable), menant vers l'emplacement médiéval du château de Poigny, aujourd'hui disparu, remplacé par une grosse maison très dénaturée. La qualité de cet ensemble en termes architecturaux, urbains et paysagers est à noter.

**NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE**

Les différents petits « centres » ou « hameaux » à partir desquels s'organise le tissu bâti de Poigny-la-Forêt (place de la mairie, vieux château, église, etc.) sont de façon générale des ensembles intéressants car ils composent une morphologie particulière pour l'ensemble du village. Néanmoins, pris individuellement, beaucoup s'avèrent dénaturés.

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

#### 4 – Caractéristiques typologiques et architecturales des constructions

Les maisons rurales présentent des caractères intéressants : on note notamment des bâtiments en longueur, en rez-de-chaussée avec ou non un comble ouvert, placés perpendiculairement à la rue et intégrant dans un même corps de bâti le logis et les petites dépendances agricoles. Elles comportent ainsi parfois des portes charretières. On pourrait les dénommer « longères ».

Les maisons rurales sont de deux types :

- perpendiculaires à la rue
- parallèles à la rue et en retrait



Dans le deuxième cas, elles sont de taille plus réduite et distinguent le logis des « bâtiments secondaires » à vocation agricole.



Une intéressante chaumière a également été repérée.

De façon générale, l'architecture des maisons rurales est modeste et les façades ne présentent pas de modénature. Pour celles qui ont conservé leurs enduits, on observe des jeux d'enduits assez simples : entourage des ouvertures en enduit blanc, bandeaux. Les enduits anciens sont légèrement colorés : beige ou ocre jaune.

Seules les maisons de notable comportent une intéressante modénature faite de corniche, bandeaux et moulures autour des fenêtres. Ces-dernières, peu nombreuses, sont de belles demeures en R+1+C avec lucarnes et façade régulière organisée en plusieurs travées. Elles sont à Poigny particulièrement bien préservées.



Les fermes sont également intéressantes et bien préservées, sauf pour celles situées dans les hameaux du Petit Paris et des Basses mesures. Elles sont d'une taille assez imposante, présentant une organisation des bâtiments articulés autour

**NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE**

d'une cour avec des prés à l'arrière. Elles développent en outre de longs linéaires de beaux murs anciens.

L'architecture des fermes, comme pour les maisons rurales, est simple et ne comporte pas de décor particulier. Pour les parties les plus récentes, on note parfois des jeux de modénature de briques autour des ouvertures. Les charpentes apparentes des hangars sont généralement de belle facture.



Les toitures des fermes et des maisons rurales sont à deux pans, couvertes de tuiles plates ou mécaniques petits moules. Les huisseries anciennes présentent des teintes de rouge foncé ou, plus généralement, de gris-bleu.

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

B – LES TENDANCES D'ÉVOLUTION

1 – Etat général du patrimoine

Si l'aspect général du village est bien préservé, avec des volumétries d'origine respectées, les toitures ont beaucoup souffert de percement malencontreux, chiens-assis de formes géométriques, lucarnes et vélux. D'un autre côté, les lucarnes anciennes ont été dénaturées, les débordantes « rabotées », les passantes agrandies, etc. Les fermes et les maisons de notable, par contre, sont restées « dans leur jus ». Plusieurs d'entre elles sont ainsi classées remarquables.

La commune de Poigny-la-Forêt comporte :

- 2 éléments exceptionnels, qui sont deux fermes restées parfaitement « dans leur jus », l'une (Poi10) de belles proportions, avec des toitures, des pignons sur rue et des murs remarquables ayant conservé leurs enduits anciens, l'autre (Poi25) en partie en brique ayant également préservé son aspect et ses huisseries d'origine, avec du bâti secondaire intéressant.
- 11 éléments remarquables, dont une intéressante maison rurale avec escalier extérieur en bois (Poi12) ; plusieurs fermes dont une alignée sur rue avec une belle porte charretière (Poi05), une en limite de forêt (Poi09) et une avec ses deux corps de bâtiment perpendiculaires à la rue (Poi24) ; l'église avec son clocher couvert d'ardoises et son porche (Poi06) ; les deux maisons de notable avec leur belle modénature (Poi07 et Poi18) ; une étonnante maison de notable néo-normande des années 1920 (Poi23) et deux fermes isolées dans les hameaux disséminés au nord-est de la commune (Poi 26 et Poi27)



Poi10



Poi25



Poi12



Poi05



Poi06



Poi23

- 14 éléments intéressants.

La commune est donc bien dotée en termes de patrimoine bâti rural, notamment avec ses fermes remarquables. Même si elle ne possède pas de patrimoine « unique » (château, abbaye, etc.), le patrimoine « ordinaire » présente de nombreux



## NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

exemples remarquables et dessine un espace urbain de qualité. Les maisons rurales sont néanmoins facilement dénaturées dans le détail.

En ce qui concerne les éléments intéressants, la qualité du patrimoine bâti est avant tout morphologique : implantation des constructions dans leur parcelle, murs ou haies, cours et jardins, enduits anciens, bâtis secondaires en héberge ou sur rue, etc.

### **2 – Les tendances de modifications**

- Les percements nombreux, dans des proportions régularisées et inadaptées à la modestie des bâtiments ruraux ainsi que l'apparition de lucarnes modernes de mauvaises proportions ou la dénaturation des lucarnes anciennes
- Les huisseries en bois vernis ou en PVC et les volets en Z
- Le mitage du territoire communal et le « remplissage » du village par du pavillonnaire

NOTE DE SYNTHÈSE COMMUNALE

C – PISTES DE RECOMMANDATIONS ET DE PRESCRIPTIONS

**Identité et particularités à préserver**

- Préserver et entretenir les caractères paysagers du village, sa « luxuriance » et sa végétation « sauvage » de bord de voie
- Préserver les charmilles et les haies vives traditionnelles et inciter à la plantation de nouvelle en remplacement des thuyas et autre troènes
- Préserver les murs et les façades anciennes non encore dénaturés, avec les chaperons pour les uns et les enduits anciens pour les autres
- Préserver les bâtis secondaires en héberges
- Préserver le pavage ancien des cours lorsqu'ils sont encore existants
- Préserver les volumétries des fermes et des maisons rurales, notamment en façade et en toiture par le contrôle des nouveaux percements et en évitant la création de lucarnes disproportionnées
- Porter une attention particulière à l'évolution des quelques maisons de notable, aujourd'hui remarquablement préservées